

L'économie locale du Cercle de Ménaka



Termes de Référence du
Cadrage Economique Sommaire
novembre 2006

1. CONTEXTE et JUSTIFICATION

Situé à l'extrême Nord-Est du pays et couvrant une superficie d'environ 80.000 km², le Cercle de Ménaka, ± 92.000 habitants (Préfet de Ménaka, mai 2004) regorge d'énormes potentialités, parmi lesquelles l'on peut citer:

- Un climat social serein fruit d'un cadre permanent, de dialogue et de concertation, instauré par les populations, maliennes et nigériennes, depuis des années (Festival Tamadacht, fin janvier de chaque année; forums transfrontaliers à Ménaka en mars et à Tillia en septembre derniers).
- Des élus locaux jouissant d'une grande légitimité auprès des populations et une structure de coopération intercollectivité associant le Cercle et les communes.
- Des accords de coopération transfrontalière en gestation, entre les communes du Cercle de Ménaka et les Communes de Bani Bangou, Abala et Tillia au Niger.
- Un réseau hydrographique de surface très dense et la présence de nombreuses zones humides (lacs et mares), notamment dans la partie méridionale du Cercle.
- Des pâturages à perte de vue, en grande partie sous-exploités, et de nombreuses aires de cueillette (notamment fonio).
- La présence de nombreux marchés, dont plusieurs à la frontière avec la République sœur du Niger, points d'échange de bétail et de biens d'approvisionnement. ?

Malheureusement, l'exploitation de ces potentialités est confrontée à un certain nombre de contraintes, dont les principales sont:

- L'éloignement du chef-lieu de région et de la capitale, aggravé par le manque de services de transport en commun et le mauvais état du réseau routier, rend tout problème, notamment administratif, lent, cher et difficile à solutionner.
- L'absence de pistes reliant les chefs-lieux de commune aux différents marchés, étire les déplacements et augmente considérablement les prix des produits de première nécessité.
- L'absence d'ouvrages hydrauliques permettant de maîtriser les crues dans les oueds, mares et lacs, contrecarre les efforts d'amélioration de l'agriculture. L'insuffisance et la mauvaise localisation des points d'eau modernes, favorise les maladies hydriques et freine le développement de l'élevage, première source de revenus.
- La non-électrification des localités marchandes, éloigne les jeunes et les intellectuels, favorise le banditisme, et étouffe toute sorte d'activité économique, privée comme publique.

Avec les partenaires techniques et financiers mobilisés par les élus municipaux, des outils de planification et d'aide à la décision de haut niveau, ont été produits:

- Le Schéma Directeur de Mise en Valeur des Eaux souterraines et de surface¹ du Cercle de Ménaka.
- La mise à jour de la cartographie de base et la réalisation de la Carte des Unités de Paysage² du Cercle de Ménaka.

Ces deux outils ont été réalisés à partir des données collectées, entre octobre 1997 et février 1998 (lors d'une période extrêmement sèche), dans le cadre de l'Inventaire Hydraulique

¹ Réalisé en 1999-2000 par l'ONG Istituto Via de Rome, grâce à l'appui financier du Programme Minika de la SNV/Pays Bas et technique du bureau d'études italien UNIGEO.

² Réalisé en 2000-2001 par Istituto Via, sur financement du Programme Minika et l'appui technique de UNIGEO.

au Nord Mali³.

Cependant, la méconnaissance de l'économie locale de l'ensemble formé par le Cercle de Ménaka et les zones frontalières des pays voisins, et de son évolution/mutation, freine considérablement l'identification d'actions de développement pertinentes, notamment économiques, tant privées que publiques, porteuses d'opportunités d'investissement et de valeur ajoutée des productions notamment agro-pastorales.

L'idée de l'étude économique du Cercle de Ménaka est donc le fruit des nombreux débats entre décideurs municipaux avant et pendant la préparation des différents PDSEC⁴.

Ces débats, parfois houleux, ont montré que l'action de ces décideurs en matière économique (fiscale notamment) est essentiellement fondée sur l'idée personnelle qu'ils ont du poids économique des différents acteurs de leur commune. *Comment financer tel projet ? Quelle nouvelle activité faut-il taxer ? A quel tarif ? Quelle est l'augmentation maximale ne mettant pas en danger les ressources de la commune ? Quelles sont les principales interactions entre acteurs économiques (conflits ou solidarités d'intérêt) susceptibles de faire échouer ou réussir ces décisions ? etc.*

Cette perception de l'économie de sa collectivité se forme à partir des réponses intuitives qu'apportent les décideurs à des questions très concrètes sur les revenus et des dépenses qui s'y effectuent. Ces interrogations portent sur le volume et la structure de la dépense privée et publique effectuée localement, ainsi que sur les origines et destinations des revenus générés localement.

Elles peuvent porter sur la nature, le secteur, la localisation des revenus et des dépenses: *Où va l'argent gagné par les uns et les autres ? Quelle part reste sur place ? Comment est-elle investie ? Quelle part s'en va à l'étranger ? Pour quoi faire ? D'où viennent les revenus qui arrivent de l'extérieur ? Quelle part vient du privé, du public ? de l'étranger ? etc.*

Ces questions, rarement formulées officiellement, ne permettent pas de réponse rigoureuse ni précise. Cela n'empêche pas les décideurs locaux d'y réfléchir, d'en parler, et de prendre des décisions en fonction des réponses qu'ils leur apportent. Elles sont donc absolument légitimes: *ce sont les réponses qui leur sont apportées qui conditionnent la politique économique et fiscale des collectivités.* Il n'est pas acceptable de les ignorer sous prétexte qu'il est impossible d'y répondre de manière scientifique.

Il est donc souhaitable de contribuer à la construction d'un instrument d'aide à la décision des collectivités introduisant un minimum de rationalité dans la réflexion des conseils sur l'économie locale, tout en restant simple et facile à comprendre pour des non-économistes.

2. OBJECTIF

L'étude "Aperçu Économique du Cercle de Ménaka et de sa zone d'influence " constitue la première étape de l'élaboration d'un instrument d'aide à la décision, regroupant l'information sur la micro-économie locale de manière compréhensible et immédiatement utile aux acteurs publics locaux, pour leur donner les moyens d'agir dans un contexte de plus en plus complexe.

Plus qu'un simple état des lieux, photographie de la situation actuelle de l'économie locale, indispensables certes, ce qui importe est de dégager les mécanismes, les logiques et les flux majeurs du fonctionnement de l'économie locale, d'identifier les pistes porteuses de promotion/animation du développement économique local, afin de donner aux décideurs locaux les moyens de mieux orienter le diagnostic économique qui devra être effectué ensuite dans le

³ Réalisé par UNIGEO sur financement de la Commission Européenne.

⁴ Plan de Développement Économique Social et Culturel.

très court terme.

Ce premier travail a pour but de constituer la contribution des élus du Cercle et des communes de Ménaka à la réflexion des commissions de travail chargées d'élaborer les Schémas Locaux et communaux d'Aménagement du Territoire. Elle contribuera sans nul doute aussi aux réflexions entreprises à l'échelon régional.

3. RESULTATS à ATTEINDRE

Le cadrage économique sommaire doit aboutir à la mise en perspective dans le temps et l'espace d'un ensemble de données et d'informations, rétrospectives et prospectives sur l'économie locale, les acteurs, les dynamiques et les enjeux du développement local. Image dynamique, pas nécessairement très précise, mais correcte au plan des dynamiques et du jeu des groupes économiques.

Ces informations seront exprimées en termes simples, permettant d'identifier:

- 1) les complexes d'activité majeurs dans le fonctionnement économique local;
- 2) les groupes économiques concernés et les espaces;
- 3) les flux d'échange entre les groupes acteurs des différents complexes.

Les complexes d'activités à identifier et analyser comprennent d'une part les ensembles d'activité "exposées", c'est à dire celles dont les revenus générés proviennent de sources externes (du tourisme à l'élevage en passant par les services liés à la contrebande), et d'autre part les activités du "marché intérieur" essentiellement tournées vers la consommation locale, finale ou intermédiaire.

Pour chaque complexe il faudra identifier :

- (1) les groupes concernés, incluant tous les acteurs du complexe qu'ils se trouvent dans le dernier campement de la vallée de l'Azawagh, à Niamey, à Bamako, au Bénin, en Europe ou en Chine. Ces regroupements d'acteurs doivent être les plus pertinents possibles ;
- (2) les "chemins" des échanges (localisation des origines et destinations des flux entre les différentes parties prenantes) ;
- (3) les volumes approximatifs des flux les plus importants, au moins en valeurs relatives. Ces quantifications seront établies à partir: (i) des données formelles disponibles, dans la mesure qui pourront être obtenues dans la durée de l'étude elles ne nécessiteront pas un temps de recherche trop long; (ii) d'extrapolations actualisées de résultats d'enquêtes précédentes; et (iii) de sondages ponctuels réalisés autant que de besoin auprès des différentes catégories d'acteurs identifiées. Les échanges non monétaires seront pris en compte dans la mesure du possible en gardant à l'esprit que leur précision restera limitée.

Cette image sommaire des flux n'est pas forcément très précise, ni économiquement orthodoxe (elle retrace des chiffres d'affaires, non des valeurs ajoutées), mais elle a une puissance d'animation éprouvée. Elle traduit en effet des relations concrètes, vécues, compréhensibles par le commun des mortels, non-spécialistes, ce qui fait que les acteurs peuvent directement participer à sa construction et à sa validation. Leur validation, à travers l'examen systématique des transactions possibles entre tous les acteurs, permet d'ailleurs d'identifier certains échanges qui auraient pu autrement échapper à l'investigation.

4. PRODUITS

Le document de cadrage à produire à l'issue de l'étude devra faire l'objet d'une présentation soignée mais simple et parlante pour pouvoir faire l'objet de communications et

de débats. Il mettra en évidence les constats majeurs, de manière positive, en s'efforçant de proposer des pistes pour l'action sans se contenter d'énumérer les problèmes.

Le document, monographie d'une douzaine de pages, brossera une première description de la zone à étudier, identifiera les principales caractéristiques et les problèmes les plus importants, listera les complexes d'activité, les groupes économiques et les flux d'échange entre les acteurs des différents complexes, les lieux de la décision économique, l'histoire de l'économie de Ménaka, les flux physiques et non physiques des hommes, des biens et des capitaux, et sélectionnera les questions qui devront être approfondies par le diagnostic économique.

Ce document de cadrage servira de base à la définition de Termes de Référence spécifiques pour un diagnostic économique de la région de Ménaka et de sa zone d'influence, à réaliser dans le très court terme. Il sera assorti d'une liste de données et documents, et des dispositions à prendre pour en faciliter la réalisation.

5. PROFIL

L'expert généraliste, formation de niveau supérieur (bac+3 minimum), devra :

- 1) avoir une connaissance approfondie de la zone à étudier, au plan physique, social, économique, historique et politique ;
- 2) avoir les qualités relationnelles nécessaires pour choisir ses interlocuteurs , conduire les entretiens, comprendre les réponses et dégager derrière elles des réalités
- 3) disposer des aptitudes pédagogiques nécessaires pour élaborer des documents lisibles, en particulier par les non spécialistes.

6. DUREE et COUT

La durée de ce travail est fixée à quatre (4) semaines. Le démarrage des travaux est prévu dès que possible.

Le coût total de l'étude est estimé à 3 250.000 FrCFA. Il comprend les honoraires, les indemnités, les per diem, les frais de gestion et d'édition, et toutes autres sujétions.